



TENNIS DE TABLE MONTRONDAIS

TOURNOI REGIONAL

1100 € "CASH"

ET 1400 € en

VOLAILLES - REPAS - LOTS

Samedi 23 décembre 2023

☞ **Ouvert aux licenciés FFTT de la ligue Auvergne-Rhône-Alpes et aux licenciés des fédérations étrangères limitrophes de la ligue affiliées à l'ITTF** ☜

Homologation régionale n°

<http://montrondtt.fr>

Organisé sur **24 tables**, Gymnase François Magat – rue des montagnes du soir.

Tournoi au meilleur des 5 manches de 11 points

Pointage de 8h15 à 8h45 et début compétition à 9h00



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



MONTROND LES BAINS
STATION THERMALE

Inscription tournoi : 30 €

Repas de midi : 15 €

Repas du soir : 15 €

Tournoi limité à 72 joueurs - Toutes Séries

Chaque participant est assuré de jouer au minimum 15 rencontres

Inscriptions en ligne dans la limite des 72 places disponibles.

<https://www.helloasso.com/associations/tennis-de-table-montrondais/evenements/tournoi-regional-de-montrond-23-decembre-2023>

AUCUN REMBOURSEMENT NE SERA EFFECTUE EN CAS DE DESISTEMENT SANS
PRESENTATION D'UN CERTIFICAT MEDICAL
(sauf cas de participation aux barrages : voir règlement)



TOUTE LA JOURNEE : FRITES - BUVETTE - SAUCISSES CHAUDES - CREPES
Repas midi et soir sur réservation

Règlement

- **Déroulement :**

1-/ Le tirage au sort public du numéro de dossard sera effectué le vendredi 22 décembre 2023 à 20h00 au gymnase Magat.

2-/ Phase de brassage sur 4 tours :

Chaque tour, composition par tirage au sort de 24 poules de 3 joueurs. Le 1er de sa poule marque 4 points, le 2ème marque 2pts, le 3ème marque 1pt. Un classement intermédiaire sera établi après ces 4 tours. En cas d'égalité, le nombre de points FFTT fera la différence, exemple: 1650pts sera prioritaire sur 1850pts.

Primes à l'annonce au hasard des tours (voir récompenses). Pause repas après le 3^{ème} ou 4^{ème} tour.

3-/ Phase de montée-descente sur 3 tours :

Le classement intermédiaire après le tour n°4 permettra l'intégration dans des poules hiérarchisées : Les 9 premiers en Division 1 (poule A, B ou C), les 9 suivants en Division 2 (poule A, B ou C), etc... jusqu'à la Division 8 (poule A, B ou C). Le changement de division se fera par système de montée-descente, le 1er de sa poule monte en division supérieure, le 2ème se maintient, et le 3ème descend. Les participants marquent des points en fonction de leurs résultats et de leur division, un classement intermédiaire sera établi après chaque tour.

Primes à l'annonce au hasard des tours.

4-/ Le classement intermédiaire après le tour n°7 permettra l'intégration de 72 participants dans des mini-tableaux à élimination directe de 8 joueurs. Les 8 premiers jouent les places de 1 à 8, les 8 suivants de 9 à 16, etc....

5-/ Les finales de ces mini-tableaux sont prévues vers 20h30. **Tous les joueurs sont primés.**

-
- Samedi 23 décembre 2023 – Gymnase François Magat – Rue des montagnes du soir - 42210 Montrond-les-Bains.
 - Homologation régionale n°
 - Tous les participants sont tenus d'arbitrer, sous peine d'exclusion par le juge-arbitre.
 - Les parties se joueront avec des balles plastiques homologuées fournies par les participants.
 - Le tournoi est ouvert aux joueurs et joueuses licenciés à la FFTT de la ligue Auvergne-Rhône-Alpes et aux licenciés des fédérations étrangères limitrophes de la ligue affiliées à l'ITTF. Non ouvert aux poussins.
 - Le joueur doit présenter au juge-arbitre un document officiel permettant de vérifier l'exactitude de sa licenciation et sa situation vis-à-vis du certificat médical. Si la mention « certificat médical présenté » figure sur le document présenté, le joueur est autorisé à jouer. Si la mention « ni entraînement, ni compétition » figure sur le document présenté, il doit fournir un certificat médical indépendant en cours de validité. S'il ne peut pas justifier de sa licenciation, il n'est pas autorisé à jouer.

II.606.2 Documents attestant de la licenciation

Pour vérifier l'exactitude de la licenciation d'un joueur, il convient d'utiliser l'un des moyens ci-dessous :

- .Attestation de licence personnelle au format pdf (imprimée ou en format informatique)
- .Attestation de licence collective au format pdf (imprimée ou en format informatique)
- .Accès internet à l'adresse suivante : <http://www.fftt.com/licence>
- .Accès à la base de données fédérale à l'adresse suivante : <http://spid.fftt.com/spid/home.do>
- .Accès à l'application FFTT pour smartphones (Android et IOS)

Les joueurs doivent également pouvoir faire preuve de leur identité dans les conditions prévues par la loi.

- Tournoi limité à 72 joueurs.
- Le TTM décline toute responsabilité en cas de vol ou d'accident.
- Le juge-arbitre se réserve le droit de refuser toute inscription sur place.
- **Les résultats seront pris en compte pour les classements FFTT.**
- La participation au tournoi implique l'acceptation sans réserve du présent règlement et l'observation des règles sanitaires en vigueur au 23/12/2023.

Juge arbitre : Madame Christine Latière, assistée de M. Jérôme Joannon.

Inscriptions en ligne : <https://www.helloasso.com/associations/tennis-de-table-montrondais/evenements/tournoi-regional-de-montrond-23-decembre-2023>

Informations: Mr Jérôme Joannon 06 17 46 16 88 – club@montrond-tt.fr



IMPORTANT : il est rappelé aux joueurs que l'usage du boost, de la colle rapide, de revêtements à picots modifiés ou hors-liste autorisée est interdit notamment par le paragraphe 2.4.7 des règles du jeu FFTT : "*Le revêtement de la raquette doit être utilisé sans aucun traitement physique, chimique, ou autre.*". Aucun manquement à ces règles ne sera accepté, et il en va de la responsabilité de chacun de les respecter pour une pratique équitable entre tous. Nous rappelons enfin que pour le non-respect de l'une ou plusieurs des règles propres à l'exécution d'un service, un point doit être attribué au relanceur (paragraphe 2.6.) => pour consulter les règles du jeu : http://www.fftt.com/reglements/regles_jeu.htm

Les mesures sanitaires en vigueur à la date du tournoi seront mises en application.

Récompenses

Vainqueur	Finaliste	Places 3 & 4	Places 5 à 8	9ème
100 €+ 1 volaille + 1 Lucky Box Casino de Montrond (40€)	80 €+ 1 volaille + 1 Lucky Box Casino de Montrond (40€)	60 €+ 1 volaille + 1 Lucky Box Casino de Montrond (40€)	50 €+ 1 volaille + 1 Lucky Box Casino de Montrond (40€)	40 € + 1 volaille

10ème	Places 11 & 12	Places 13 à 16	17ème	18ème	Places 19 & 20	Places 21 à 24	Places 25 à 32	Places 33 à 72
35 € + 1 volaille	30 € + 1 volaille	30 €	25 €	22 €	20 €	18 €	14 €	Lot

Primes à l'annonce :

Sur annonce générale au micro du juge-arbitre, lors de 2 tours pris au hasard des 7 premiers tours, des primes ou lots seront attribués aux vainqueurs de chaque poule.

Lots divers : lot surprise ; etc...

Attribution des pintades (ou volailles en fonction des arrivages) :

- 12 volailles sur le tableau final
- Une volaille sera remise à la meilleure féminine du classement final.
- Une volaille sera remise au meilleur jeune (benjamin/minimes/cadet).
- Une volaille sera remise aux 2 clubs les plus représentés (tirage au sort en cas d'égalité).

Inscriptions en ligne dans la limite des 72 places disponibles.

<https://www.helloasso.com/associations/tennis-de-table-montrondais/evenements/tournoi-regional-de-montrond-23-decembre-2023>

